

### **3.1.1 Examen écrit de connaissances**

#### **A. Objectif**

Cette épreuve partielle doit permettre au candidat de démontrer par écrit ses compétences dans tous les domaines liés aux connaissances générales nécessaires à la pratique du métier.

#### **B. Domaines de compétences testées**

Cet examen teste les connaissances acquises dans les domaines E et F de la charte de compétences.

#### **C. Conditions cadre de l'examen**

##### **a. Déroulement**

L'épreuve se déroule par écrit de manière individuelle. L'examen comprend des questions ouvertes et fermées que le candidat s'efforce de répondre. Les sujets des questions proposées découlent de la charte des compétences et figurent sous les points E et F.

##### **b. Durée**

3 heures. Le candidat utilise ou non le temps disponible

##### **c. Lieu**

En salle

##### **d. Forme de l'évaluation**

Les réponses sont corrigées soit par deux experts soit par un logiciel informatique

##### **e. Matériel autorisé**

Le candidat remplit le questionnaire au moyen d'un stylo ou sur un ordinateur, selon les indications. Les téléphones portables, smartphones ou tablettes sont éteints et déposés sur le bureau de l'expert chargé de la surveillance de l'examen. Aucune documentation complémentaire n'est admise.

#### **D. Critères d'évaluation**

Les épreuves sont corrigées en partie par un logiciel informatique et en partie par deux experts, selon un barème préétabli. Le nombre de points attribués à chacune des questions est communiqué aux candidats dans la table des matières qui précède les épreuves elles-mêmes.

#### **E. Particularités**

#### **F. Logistique**

Formulaires d'examen en français et en allemand, cartes ou extraits de cartes, tables et chaise (assurée par la Comex)